PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU MERCREDI 16 MARS 2022

Séance d'ajournement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix, tenue le mercredi 16 mars 2022, à 19 h, de façon virtuelle via la plateforme Microsoft Teams à laquelle sont présents et forment quorum :

PRÉSENCES			Absent		
Membres parents d'un élève					
	Nancy Falardeau	\boxtimes			
	Sandra Fortin	\boxtimes			
	Patricia Guay	\boxtimes			
	Lucie Maltais	\boxtimes			
	Sylvain Tremblay		\boxtimes		
Membres du per	rsonnel				
	Mélanie Buteau	\boxtimes			
	Simon Fortin		\boxtimes		
	Jean-Sébastien Gagnon	\boxtimes			
	Sébastien Garneau	\boxtimes			
	Nathalie Lapointe	\boxtimes			
Membres de la c	Membres de la communauté				
	Sylvain Beaudry	\boxtimes			
	Émilie Dufour	\boxtimes			
	Richard Gobeil	\boxtimes			
	Antoine Laflamme	\boxtimes			
	Andréanne Tremblay	\boxtimes			
Membres gestionnaires					
	Stéphanie Marcotte, directrice des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information	\boxtimes			
	Michèle Moreau, secrétaire générale par intérim	\boxtimes			
	Martine Vallée, directrice générale	\boxtimes			
Invité					

OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

La présidente, madame Lucie Maltais, souhaite la bienvenue aux administrateurs et s'assure que la procédure de convocation a été respectée et que tous ont reçu leur dossier. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

CA: 108-22 ADJUDICATION D'UN CONTRAT: SERVICES D'AUDIT EXTERNE

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le choix d'un auditeur externe pour les missions d'audit des états financiers comme stipulé au mandat d'audit externe du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que les propositions reçues dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous ont été analysées par Alexandre Simard, coordonnateur des ressources financières;

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

SOUMISSIONNAIRES INVITÉS	Montant An1	Montant An 2	Montant An 3	Mission d'audit au 31 mars 2022	Total de la soumission avant taxes
Benoît Côté, comptable professionnel agréé inc.	19 750 \$	20 350 \$	21 000 \$	3 950 \$	65 050 \$
Mallette, société de comptables professionnels agréés					Non soumis

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Sébastien Gagnon et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- RETENIR les services du plus bas soumissionnaire conforme soit BENOIT CÔTÉ comptable professionnel agréé Inc., 120-249 rue John-Nairne, La Malbaie, Québec, G5A 1M4, pour effectuer les services d'audit externe au montant de soixante-cinq mille cinquante dollars (65 050 \$) excluant les taxes pour la mission d'audit du 31 mars 2022 et des exercices financiers 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;
- **AUTORISER** le coordonnateur des ressources financières à signer le contrat à cet effet.

CA: 109-22 STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2022-2023

CONSIDÉRANT qu'en mars 2021 le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSDC) a mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) afin d'analyser la structure organisationnelle;

CONSIDÉRANT les travaux effectués sur l'analyse de la structure organisationnelle par RCGT qui se sont déroulés de juillet à novembre 2021;

CONSIDÉRANT les recommandations du rapport

final de RCGT;

CONSIDÉRANT le dépôt de la structure administrative et du rapport final de RCGT effectué à la séance de travail du conseil d'administration du 8 mars 2022;

CONSIDÉRANT les discussions, les réflexions et les enjeux discutés avec les membres du conseil d'administration lors de cette séance de travail;

CONSIDÉRANT l'analyse financière faite par le comité de vérification du 10 mars 2022;

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

CONSIDÉRANT les recommandations favorables des membres du comité de vérification

CONSIDÉRANT la consultation des associations du personnel cadre;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 85 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, le conseil d'administration doit approuver les plans d'effectifs du personnel cadre;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Guay et RÉSOLU à l'unanimité de :

- ADOPTER la structure administrative concernant les emplois de cadres d'écoles et de centres et la structure administrative concernant les emplois d'administrateurs telles que présentées;
- AUTORISER le service de ressources humaines à procéder au processus de dotation afin de combler les postes vacants dès l'adoption de la présente résolution.

CA: 110-22 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 05 **IL EST PROPOSÉ** par madame Andréanne Tremblay et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de la séance, tous les points ayant été traités.

_	
	Lucie Maltais, présidente
_	
Michèle N	Moreau, secrétaire générale par intérim